



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 14-INT-275

Déposé le : 01.07.14

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : **trois mois**.*

Titre de l'interpellation

Licenciement collectif du secteur commercial de BVA – Quelles conséquences réelles sur les emplois ?

Texte déposé

La Fondation BVA est un atelier protégé reconnu d'intérêt public et sans but lucratif, qui emploie une centaine de personnes présentant un handicap physique. L'Etat subventionne la Fondation à hauteur de 1,2 millions par année, notamment pour l'encadrement de ces personnes par du personnel spécialisé.

La dégradation de la situation financière du secteur commercial de BVA menaçant les activités de la Fondation d'intérêt public, le Conseil d'Etat est intervenu au moyen d'une aide à fonds perdu de 600'000 fr. pour protéger la Fondation, éviter la faillite et garantir le paiement des salaires des employés touchés par le licenciement collectif du secteur commercial de BVA. Le Conseil d'Etat a insisté pour que des postes de travail aux mêmes conditions que ceux de BVA soient proposés aux salariés par la société Epsilon et la Poste, même si une partie importante des postes de travail devront passer à temps partiel.

Dans la charte éditée par la Fondation on peut lire notamment que la Fondation BVA s'engage à ce que chacun de ses collaborateurs soit considéré comme un élément essentiel participant à la bonne marche de l'entreprise et que tout collaborateur puisse s'identifier clairement comme acteur du marché du marketing direct.

Dans le communiqué du Conseil d'Etat du 19 juin 2014 outre l'octroi d'un soutien financier de 600'000 fr. à fonds perdus pour éviter la faillite du secteur commercial de BVA, action qui est à saluer, on peut lire que le Conseil d'Etat prend acte que les autorités de la fondation seront renouvelées.

A ce sujet, en consultant le registre du commerce du canton de Vaud, on constate avec étonnement que le président et les membres du conseil d'administration sont les mêmes personnes pour les quatre entités qui composent le BVA, à savoir : BVA distribution SA ; BVA Holding SA ; BVA marketing direct SA et Fondation BVA.

Je me permets de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Combien d'employés sont concernés par le licenciement collectif du secteur commercial de BVA ?
2. Quelles garanties ont été obtenues afin que les postes de travail soient repris aux mêmes conditions par la société Epsilon et la Poste ?
3. Une partie importante des postes de travail devront passer à temps partiel, ce temps partiel est-il garanti au moins à hauteur de 60% d'un temps complet?
4. Outre le soutien financier du canton à fonds perdu, un plan social sera-t-il soutenu par le Conseil d'Etat et subsidiairement d'autres aides seront-elles octroyées à BVA et aux employés qui ont perdu leur travail?
5. En tant qu'autorité de surveillance des fondations, le Conseil d'Etat n'aurait-il pas dû veiller à ce qu'il n'y ait pas un cumul des fonctions au sein du conseil d'administration des diverses entités composant le BVA ?

Je remercie par avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Ginette Duvoisin, députée

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer

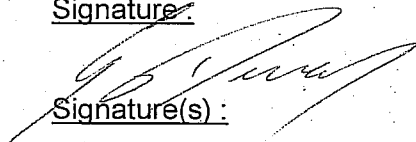


Nom et prénom de l'auteur :

Duvoisin Ginette

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature :

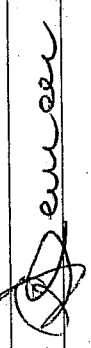
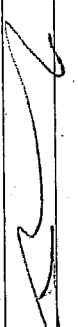


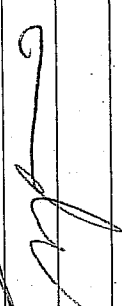
Signature(s) :

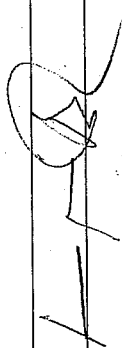
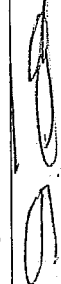
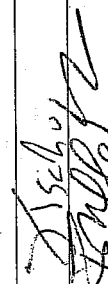
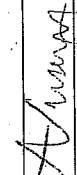
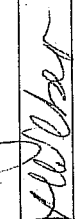
Liste des députés signataires – état au 3 juin 2014

Aellen Catherine	Chapalay Albert	Duvoisin Ginette
Ansermet Jacques	Chappuis Laurent	Eggenberger Julien
Apothéloz Stéphanie	Cherbuin Amélie	Ehrwein Nihan Céline
Attinger Doepper Claire	Chevalley Christine	Epars Olivier
Aubert Mireille	Chollet Jean-Luc	Favez Jean-Michel
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Marc	Favrod Pierre-Alain
Ballif Laurent	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Bally Alexis	Christin Dominique-Ella	Freymond Cantone Fabienne
Bendahan Samuel	Collet Michel	Gander Hugues
Berthoud Alexandre	Cornamusaz Philippe	Genton Jean-Marc
Bezengon Jean-Luc	Courdesse Régis	Germain Philippe
Blanc Mathieu	Creteigny Gérald	Glauser Alice
Bolay Guy-Philippe	Creteigny Laurence	Glauser Nicolas
Bonny Dominique-Richard	Crottaz Brigitte	Golaz Olivier
Borloz Frédéric	De Montmollin Martial	Grandjean Pierre
Bory Marc-André	Debluè François	Grobéty Philippe
Bovay Alain	Démétriadès Alexandre	Guignard Pierre
Brélaz Daniel	Desmeules Michel	Haldy Jacques
Brélaz François	Despot Fabienne	Haury Jacques-André
Buffat Marc-Olivier	Devaud Grégory	Hurni Véronique
Buffat Michaël	Divorne Didier	Induni Valérie
Butera Sonya	Dolivo Jean-Michel	Jaquet-Berger Christiane
Cachin Jean-François	Ducommun Philippe	Jaquier Rémy
Calpini Christa	Dupontet Aline	Jobin Philippe
Capt Gloria	Durussel José	Jungclaus Delarze Suzanne

Liste des députés signataires – état au 3 juin 2014

Kappeler Hans Rudolf	
Kernen Olivier	
Kunze Christian	
Labouchère Catherine	
Lachat Patricia	
Luisier Christelle	
Mahaim Raphaël	
Maillefer Denis-Olivier	
Manzini Pascale	
Marion Axel	
Mattenberger Nicolas	
Matter Claude	
Mayor Olivier	
Meienberger Daniel	
Meldem Martine	
Melly Serge	
Meyer Roxanne	
Miéville Laurent	
Miéville Michel	
Modoux Philippe	
Mojon Gérard	
Montangero Stéphane	
Mossi Michele	
Neirynck Jacques	
Neyroud Maurice	

Nicolet Jacques	
Nicolet Jean-Marc	
Oran Marc	
Papilloud Anne	
Payot François	
Pernoud Pierre-André	
Perrin Jacques	
Pidoux Jean-Yves	
Pillonel Cédric	
Podio Sylvie	
Probst Delphine	
Randin Philippe	
Rapaz Pierre-Yves	
Ravenel Yves	
Renaud Michel	
Rey-Marion Aliette	
Rezso Stéphane	
Richard Claire	
Riesen Werner	
Rochat Nicolas	
Romano Myriam	
Roulet Catherine	
Roulet-Grin Pierrette	
Rubattel Denis	
Ruch Daniel	

Rydlo Alexandre	
Schaller Graziella	
Schobinger Bastien	
Schwaar Valérie	
Schwab Claude	
Sonnay Eric	
Sordet Jean-Marc	
Surer Jean-Marie	
Thuillard Jean-François	
Tosato Oscar	
Treboux Maurice	
Trolliet Daniel	
Tschopp Jean	
Uffer Filip	
Venzelos Vassilis	
Voiblet Claude-Alain	
Volet Pierre	
Vuarnoz Annick	
Vuillemin Philippe	
Weber-Jobé Monique	
Wehrli Laurent	
Wüthrich Andreas	
Wyssa Claudine	
Yersin Jean-Robert	
Züger Eric	